

FORMATION

ABORDER LE SUJET DU HANDICAP EN TANT QUE PARTENAIRES SOCIAUX

Image : Freepik

Les partenaires sociaux sont régulièrement sollicités sur la thématique de l'emploi des personnes en situation de handicap que ce soit lors des aménagements de poste, par le biais de leur mandat sous la forme de questions ou encore lors de la négociation d'accord ou de convention.



OBJECTIFS

- Savoir aborder le sujet du handicap avec une personne afin d'analyser sa situation individuelle de handicap
- Être en capacité de la conseiller, la guider et l'accompagner dans le cadre de son rôle au sein de la CSSCT par exemple
- Rester à ses côtés durant son parcours professionnel au sein de la structure, en s'appuyant également sur le réseau interne et externe



CONTENUS

Le handicap : de quoi parlons-nous ?

- Connaître le contexte réglementaire
- Mettre en perspective non pas le handicap mais les handicaps
- Comprendre les reconnaissances administratives de handicap

Le principe de compensation

- Connaître le cadre légal
- S'approprier le principe de compensation raisonnable

Aborder le sujet du handicap

- Respecter le cadre légal de questionnement
- Approcher le handicap par les conséquences et les solutions : méthodologie d'analyse et de questionnement
- Analyser les freins à une déclaration administrative de handicap

De la pédagogie à la pratique

- Définir son rôle et savoir le présenter
- Comprendre la méthode d'analyse d'une situation de handicap
- Aborder le sujet du handicap
- Travailler en équipe
- Communiquer auprès du collectif de travail
- Echanger sur l'équité vs favoritisme

Public

Elus du personnel

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour (7h)

Modalités

Présentiel et/ou distanciel

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques structurants
- Apprentissage *via* l'expérimentation directe (études de cas et jeux de rôles : situations concrètes et réalistes, film, quiz...)
- Analyse réflexive
- Animation par un consultant / formateur expert du sujet

Tarif

Nous consulter